

Volkswind France

Centre régional de Montpellier
2929 Av. Etienne Méhul
34070 Montpellier
04 67 17 61 02

Vos contacts privilégiés

Alexis SIMON
Chef de projets régional
04 30 00 69 50
alexis.simon@volkswind.com

Tom GALLISA
Chargé d'études
04 34 40 56 21
tom.gallisa@volkswind.com

Maguelonne GRASSET
Chargée de concertation
06 33 43 42 12
Maguelonne.grasset@volkswind.com

www.volkswind.fr

PARTENARIATS & RETOMBÉES ECONOMIQUES

Accompagnement du territoire

Aide Renouvelable aux particuliers

Elle a pour objectif d'aider les habitants de la commune d'accueil du parc éolien dans leur démarche de **transition énergétique**.



Cette aide est une mesure d'accompagnement plafonnée à un montant global de **50 000 €** proposant un système de remboursement partiel de travaux ou d'achats liés à l'économie d'énergie, autoproduction ou électrification des usages.

Bénéfices du parc éolien sur le territoire

199

Emplois créés

En équivalent temps pleins à l'échelle nationale, dont 64 dans l'Yonne durant l'année de la construction.

134 000 €

Retombées fiscales

Par an estimées pour le bloc communal.

5 960 000 €

Pour les entreprises locales

(Hôtellerie, restauration, BTP, travaux, réseaux, ...).

21 300

Production d'électricité estimée

Nombre de personnes alimentées (chauffage inclus), sans émission polluante, soit l'équivalent de la ville de Sens.

VOLKSWIND EN BREF

Volkswind France est une entreprise pionnière, experte du développement, de la construction et de l'exploitation de parcs éoliens en France. Elle s'appuie sur la puissance d'Axpo, sa société mère, qui est présente dans le secteur de l'énergie depuis plus de 100 ans. Volkswind France a été fondée en 2001. Elle a depuis construit plus de 71 parcs éoliens, représentant une puissance installée de plus de 1,2 GW. L'entreprise compte plus de 120 collaborateurs répartis sur toute la France. Elle travaille étroitement avec toutes les parties prenantes et porte une attention particulière à la concertation et l'intégration locale. Grâce à sa détermination et son expertise, Volkswind demeure une référence du secteur éolien. Elle est, depuis 2017, l'un des leaders des appels d'offres éoliens en France. Elle contribue ainsi à la production d'une électricité verte et compétitive tout en respectant l'environnement.

BULLETIN D'INFORMATION

FERME ÉOLIENNE D'YROUERRE 2

DECEMBRE 2025

N°1

ÉDITO

À l'issue de plusieurs mois d'études naturalistes, paysagères et acoustiques menées avec rigueur, un projet de moindre impact et cohérent avec son territoire a été défini.

Cette démarche rigoureuse nous a permis de déposer la demande d'autorisation environnementale auprès de la préfecture, étape décisive dans le développement du projet. Dès que le dossier sera jugé recevable, nous serons prêts à engager la prochaine phase d'enquête publique afin de présenter et d'échanger en toute transparence.

N'hésitez pas à nous contacter, nos équipes sont à votre disposition pour échanger. Ensemble, nous coconstruirons un projet respectueux du territoire et porteur de sens pour les générations futures.

Alexis Simon
Chef de projets régional

Retrouvez toutes les informations du projet sur :



<https://parc-eolien-yrouerre-2.fr>



ACTUALITÉS DU PARC

Dépôt du dossier d'autorisation environnementale

Après une longue phase de développement et de concertation initiée en 2022 autour du projet éolien d'Yrouerre 2, nous avons le plaisir de vous informer que la demande d'autorisation environnementale de la « Ferme éolienne d'Yrouerre 2 » a été déposée en préfecture en juin 2024. À la suite de ce dépôt, des échanges complémentaires ont été engagés afin de préciser certains éléments, et nous poursuivons activement ces démarches pour faire avancer le projet jusqu'à sa recevabilité.

22,5 à 29,5
Puissance du projet
(en MW)

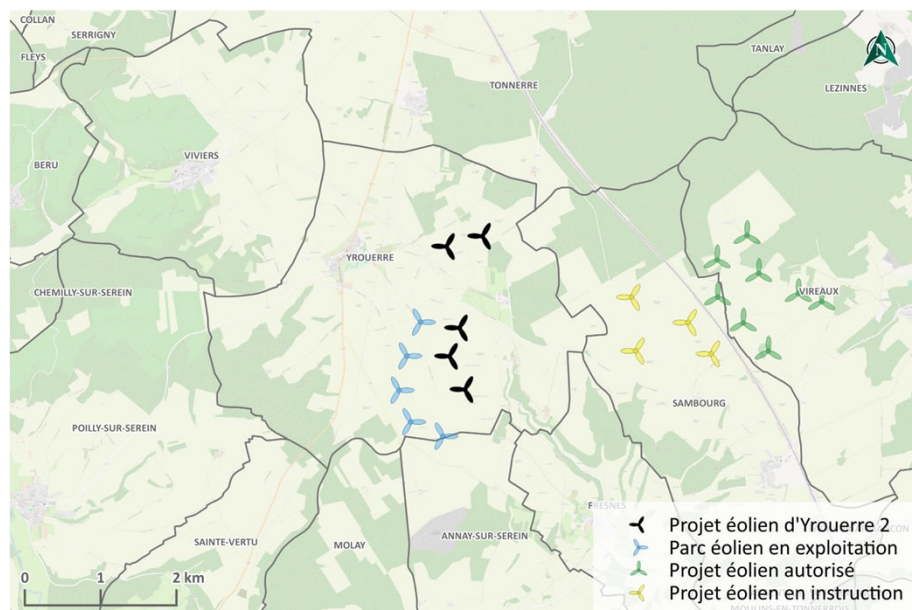
5
éoliennes

47,45
Production annuelle
estimée (en GWh)

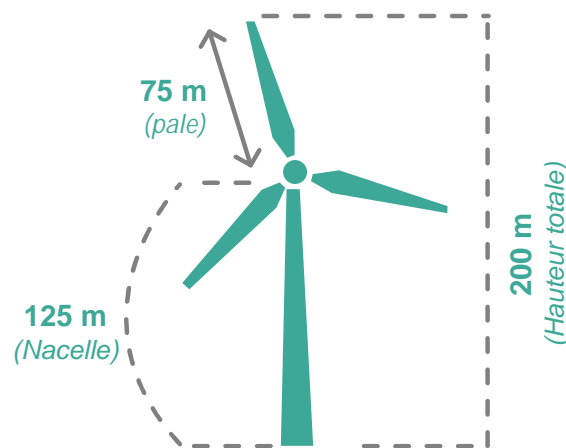


PRÉSENTATION DU PROJET

Implantation et aménagements



Gabarit des éoliennes



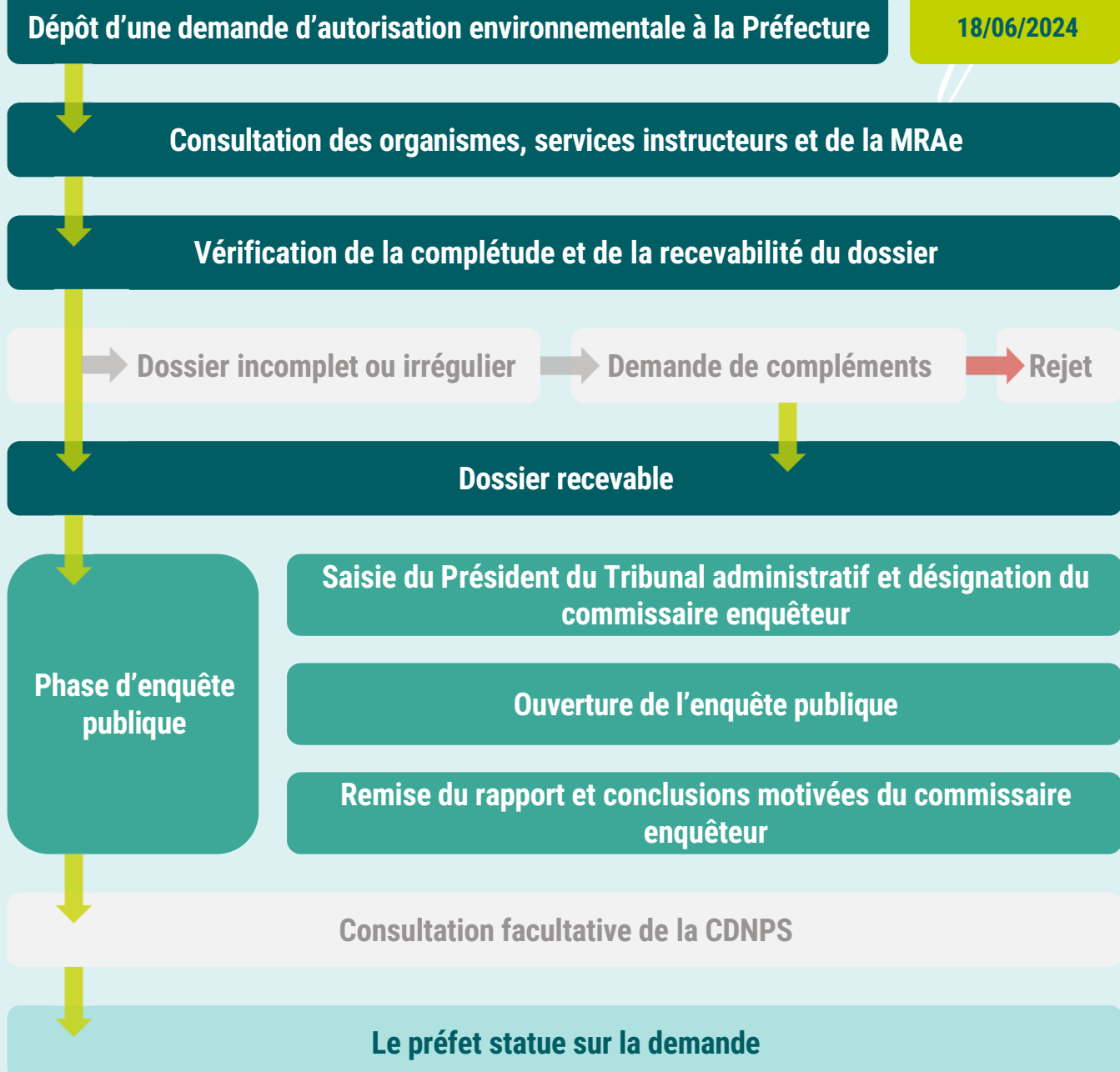
Cette implantation comporte **5 éoliennes**, d'une puissance comprise entre **4,5 et 5,9 MW**, soit une puissance totale du parc allant de **22,5 à 29,5 MW**.

La variante présentant le meilleur compromis sur les aspects paysagers, naturalistes, techniques et économiques, a été retenue puis optimisée pour aboutir à un projet de moindre impact.

Les périmètres étudiés garantissent la préservation du cadre de vie des riverains. Le projet est situé à 620 m de l'habitation la plus proche d'Yrouerre, 790 m de l'habitation la plus proche d'Annay-sur-Serein et 1 km de l'habitation la plus proche de Tonnerre.



LA PROCEDURE D'INSTRUCTION



PRÉFAISABILITÉ

2022



- Analyse des contraintes
- Information aux mairies du potentiel de la zone
- Études de préfaissabilité

CONCEPTION

2022-2024



- Expertises naturalistes, paysagères, hydrogéologiques et acoustiques
- Mât de mesure
- Compilation des résultats
- Demande d'Autorisation Environnementale

INSTRUCTION

2024-2026



- **Demande de compléments des services instructeurs**
- Enquête Publique
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Arrêté Préfectoral d'autorisation

CONSTRUCTION

2028-2030



- Demande de raccordement électrique
- Contrat d'achat d'électricité
- Étude des accès
- Étude de sol
- Financement

EXPLOITATION

2030-2050



- Production électrique
- Maintenance
- Visite du parc pour le public
- Mesures de réception acoustique
- Suivi environnemental du parc

DÉMANTÈLEMENT

2050



- Remise en état du site